



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.401/2



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

8 septembre 2014

Français
Original: Anglais

4^{ème} Réunion du Groupe de Coordination EcAp

Athènes, Grèce, 9-10 octobre 2014

Point 2 de l'ordre du Jour

Ordre du jour provisoire annoté

Pour réduire l'impact environnemental et dans un souci d'économies financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

Sur la base de la Feuille de route pour l'Approche Écosystémique (Feuille de route EcAp) et comme convenu lors de la 18ème Conférence des Parties, à Istanbul, 3-6 décembre, 2013 (COP18), les Parties contractantes envisagent par la prochaine Conférence des Parties de la réunion (COP19) un système de surveillance et d'évaluation intégrée pour la Méditerranée ainsi que le développement d'une Analyse par le Secrétariat des lacunes/déficiences touchant les mesures existantes, une Analyse socio-économique et un Plan d'action Offshore qui soit aligné à l'Approche Écosystémique.

En ce qui concerne le programme de surveillance et d'évaluation intégrée, les experts des Parties contractantes définissent l'orientation clé de ce programme dans un des groupes de correspondance intégré (CORGEST, 17-19 février, 2014) faisant partie des groupes de correspondance (CORMONs). Ces derniers se sont réunis en trois sous-groupes (pollution et déchets, côte et hydrographie et biodiversité et pêche), et ont tenu des discussions concernant le Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation du Secrétariat ainsi que sur des sujets additionnels liés à la surveillance. En même temps, des groupes d'experts en ligne ont été créés, pour procéder à des travaux spécifiques ayant trait aux paramètres d'évaluation, pour le mois de février 2015 (Réunion prévue du groupe CORMONs intégré).

En ce qui concerne l'Analyse des lacunes/déficiences touchant les mesures existantes, le Secrétariat a procédé à une analyse initiale afin que le Groupe de coordination EcAp puisse procéder à une première révision et fournir des observations.

En ce qui concerne le projet d'Analyse socio-économique et le projet de Plan d'action Offshore, le travail se poursuit depuis les deux dernières années et les experts, au cours des réunions respectives du mois de juin 2014, ont finalisés ces deux projets. Le Secrétariat présente à nouveau ces deux projets en vue de recevoir de nouvelles observations de la part du Groupe de coordination EcAp.

De surcroît, la réunion du Groupe de coordination EcAp sera une opportunité de suivi des différents travaux en cours. En effet, les indicateurs communs n'ont pas encore été fixés, mais les Parties contractantes ont souligné l'importance de les aborder. La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) présentera à cette occasion sa proposition d'indicateurs communs concernant EO3 en tant qu'une première étape.

Ainsi, l'objectif de la 4e réunion de la réunion du Groupe de coordination sur l'Approche Écosystémique est de:

- (a) Donner des recommandations relatives au Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation;
- (b) Donner une contribution préliminaire et des recommandations en vue du développement de l'Analyse des lacunes/déficiences des mesures existantes dans le cadre de l'EcAp et basées sur l'analyse initiale du Secrétariat;
- (c) Fournir des commentaires et des recommandations sur le projet Analyse socio-économique;
- (d) Fournir des commentaires et des recommandations sur le projet de Plan d'action Offshore;
- (e) Donner de premières réactions quant aux indicateurs communs proposés par la CGPM concernant EO3.
- (f) Donner de premières réactions quant aux indicateurs communs recommandations par ACCOBAMS concernant EO11.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Jour 1/ 9 Octobre

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion (09.00-09.15)

La réunion sera ouverte par le Secrétariat de la Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation du travail (09:15-09.30)

Les règles et procédures pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et de ses Protocoles s'appliqueront mutatis mutandis à la présente réunion (UNEP / IG.43 / 6, annexe XI).

L'Assemblée élit un président, deux vice-présidents et un rapporteur. L'ordre du jour provisoire (UNEP (DEPI) / MED WG.401 / 1) annoté dans le présent document (UNEP (DEPI) / MED WG.401 / 2) sera revu, modifié le cas échéant, et adopté par l'Assemblée.

La traduction simultanée en anglais et en français sera assurée pendant la réunion.

L'Assemblée devrait adopter une liste de conclusions et de recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour: Projet de Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation (09:30-16:00)

Le Secrétariat présentera son Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation, et fournira plus d'informations sur le processus de surveillance EcAp mis de l'avant. Cette présentation sera suivie par des commentaires généraux.

Par la suite, les Secrétariats de la CGPM et ACCOBAMS fourniront des informations sur leur proposition d'indicateurs communs liés à EO3 (UNEP (DEPI) / MED WG.401 /INF.7) et EO11 (UNEP (DEPI) / MED WG.401 /INF.8).

Cette présentation sera suivie par des commentaires détaillés et des discussions de la part des participants.

Résultats prévus: La réunion du Groupe de coordination EcAp fournira de nouvelles recommandations sur le Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation.

Point 4 de l'ordre du jour: Présentation du projet de Plan d'action Offshore (16.00-16.30)

Le Secrétariat présentera le projet de Plan d'action Offshore (UNEP (DEPI) / MED WG. 401/4). Des observations générales seront fournies par les participants.

Point 5 de l'ordre du jour: Liens entre le projet de Plan d'action Offshore et l'Approche Écosystémique, avec une attention particulière sur la surveillance (16.30-17.00)

Résultats prévus: La réunion du Groupe de coordination EcAp fournira des recommandations sur le projet de Plan d'action Offshore et sur les futurs travaux de suivi prévus dans le cadre du Plan d'action Offshore.

Jour 2/10 Octobre

Point 6 de l'ordre du jour: Analyse initiale des lacunes/déficiences des mesures existantes (09.30-13.00)

Le Secrétariat présentera le projet d'analyse initial des lacunes/déficiences des mesures existantes (UNEP (DEPI) / MED WG.401 / 5). Les participants seront invités à fournir leurs commentaires.

Résultats prévus: Le Groupe de coordination EcAp formulera des recommandations sur le développement de l'analyse des lacunes/déficiences des mesures existantes sous l'Approche Écosystémique.

Point 7 de l'ordre du jour: Projet d'Analyse socio-économique (14.30-15.30)

Le Secrétariat présentera le projet d'Analyse socio-économique (UNEP (DEPI) / MED WG. 401/6). Des commentaires seront fournis par les participants.

Résultats prévus: Le Groupe de coordination de l'EcAp approuvera le rapport et / ou fournira d'autres commentaires.

Point 8 de l'ordre du jour : Les principales recommandations du Groupe de correspondance sur la surveillance, la biodiversité et la pêche (16: 00-17: 00)

Les participants fourniront leurs recommandations clés concernant le Programme intégré de surveillance et d'évaluation, le projet de Plan d'action Offshore, l'Analyse des lacunes/déficiences des mesures existantes et l'Analyse socio-économique.

Résultats prévus: Les participants à la réunion adopteront une liste de conclusions et recommandations

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses (17:00-17.30)

Le Bureau examinera les questions diverses soulevées durant la réunion.

Point 10 de l'ordre du jour:- Clôture de la réunion (17.30)

Il est attendu que la réunion sera clôturée par le Président du Bureau à 17.30 le 10 octobre.

CALENDRIER PROVISOIRE

Jeudi, 9 octobre 2014	
08.30 – 09.00	<i>Enregistrement</i>
09.00.– 09:30	<i>Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion</i>
	<i>Point 1 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation du travail</i>
11.00-11.30	<i>Pause café</i>
09.30-13.00.	<i>Point 2 de l'ordre du jour: Projet de Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation</i>
13.30-15.00	<i>Pause déjeuner</i>
15.00-16.00	<i>Point 3 de l'ordre du jour: Poursuite des discussions sur le Projet de Guide méthodologique sur la surveillance permanente et l'évaluation</i>
16.00-16.30	<i>Point 4 de l'ordre du jour: Présentation du projet de Plan d'action Offshore</i>
16.30-17.00	<i>Point 5 de l'ordre du jour: Liens entre le Projet de Plan d'action Offshore et l'Approche Écosystémique avec une attention particulière sur la surveillance</i>
Vendredi, 10 octobre 2014	
09.30.– 13:00	<i>Point 6 de l'ordre du jour: Le projet d'analyse initiale des lacunes/déficiences des mesures existantes</i>
13.00-14.30	<i>Pause déjeuner</i>
14.30-15.30	<i>Point 7 de l'ordre du jour : Projet de rapport d'analyse socio-économique</i>
15.30-16.00	<i>Pause café</i>
16.00-17.00	<i>Point 8 de l'ordre du jour: Recommandations clés du groupe de correspondance sur la surveillance, la biodiversité et la pêche</i>
17:00 – 17.30	<i>Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses</i>
17.30	<i>Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion</i>